



Mairie d'AIRION  
1 Rue du Moulin  
60600 AIRION  
Tél : 03 44 50 04 02  
[mairie.airion@orange.fr](mailto:mairie.airion@orange.fr)  
<http://www.mairieairion.fr>

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2019**

Les membres du conseil municipal ont été dûment convoqués le 7 octobre 2019.

La séance est ouverte à 19h30 par M. Yannick Jukiel, Maire.

Sont présents :

- Yannick Jukiel, Maire,
- Marie-France Sionneau, 1ère adjointe,
- Agnès Boillet, conseillère municipale,
- Vincent Breton, conseiller municipal,
- Alain Delahoche, conseiller municipal (arrivée à 20h10),
- Françoise Dupré, conseillère municipale,
- Eric Priem, conseiller municipal.

Pouvoir :

- Alain Delahoche à Yannick Jukiel (jusqu'à son arrivée)
- Sandrine Dretz à Eric Priem

Sont absents excusés :

- Roselyne Quandalle, conseillère municipale,
- Claude Duchemin, conseiller municipal,
- Fabien Thomas, conseiller municipal.

Au final :                      **Présents : 6 puis 7      Pouvoirs : 2 puis 1                      Votants : 8**

### Rappel de l'ordre du jour :

- 1- désignation d'un secrétaire de séance,
- 2 - approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 septembre 2019,
- 3 – période hivernale : conventions, achat de matériel - subvention et demande de dérogation + décision(s) modificative(s), stock de sel, délibération autorisant à demander une aide du Département à titre dérogatoire,
- 4- espaces verts : externalisation tontes et tailles de haies, taille des tilleuls, coupe des peupliers,
- 5 – achat des jouets de Noël pour les élèves d'Airion,
- 6– devis AET sur plan topographique rue du château d'eau,
- 7 – délibération pour les indemnités de conseil aux comptables du trésor public,
- 8 –ADICO : point sur les changements qui interviennent au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : nouveau logiciel + achat d'un ordinateur pour la mairie,
- 9 – CTEC de la Brèche : proposition du syndicat mixte, calendrier pour prendre une délibération, réunion publique,
- 10 - questions diverses du conseil municipal,
- 11 - questions de la salle.

1°) Désignation d'un secrétaire de séance : Eric Priem

2°) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 septembre 2019 :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

3°) Période hivernale : conventions, achat de matériel - subvention et demande de dérogation + décision(s) modificative(s), stock de sel, délibération autorisant à demander une aide du Département à titre dérogatoire :

- Point sur le matériel existant : Yannick Jukiel indique qu'a eu lieu une visite le 5 octobre chez Stéphane Lustofin sous le contrôle de Maître Duretz, notaire en charge de la succession de M. Lustofin. Yannick Jukiel indique qu'il n'y a été trouvé aucun matériel communal, en particulier le saloir. De ce fait, il indique qu'il faut envisager l'achat de matériel pour faire face à la période hivernale et parallèlement faire une demande de subvention, à titre dérogatoire, pour l'achat de ce matériel.

Françoise Dupré et Vincent Breton demandent des précisions pour savoir où est le matériel manquant. Yannick Jukiel précise qu'il ne sait pas. Françoise Dupré indique que, comme pour le matériel communal, des objets figurant sur l'inventaire de l'église ne sont plus dans celle-ci. Françoise Dupré demande à Yannick Jukiel s'il est possible de déposer une plainte pour la disparition de tous ces effets et matériel. Yannick Jukiel indique que c'est envisageable.

Yannick Jukiel précise également que lors de cette visite du 5 octobre une somme importante de documents relatifs à la mairie a été récupérée chez Stéphane Lustofin. Ceux-ci doivent maintenant être triés et archivés.

- Proposition devis pour l'achat d'un saloir : deux devis sont présentés
  - devis 1 : 3.000 € HT – capacité de 360 kg
  - devis 2 : 3.200 € HT – capacité identique.

Yannick Jukiel précise que l'achat du saloir et l'acquisition d'une lame de déneigement de 5.000 € HT budgétés en section d'investissement peuvent faire l'objet d'une demande de subvention à titre dérogatoire d'un montant maximum de 8.000 €

- Vote pour l'achat du saloir et l'autorisation de demande une subvention à titre dérogatoire pour le saloir et la lame de déneigement :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Alain Delahoche prend place au sein du conseil à 20h10 après qu'il ait assisté à une réunion organisée par le SE 60.

Vincent Breton évoque l'endroit où mettre ce matériel pour éviter que celui-ci ne disparaisse de nouveau. Françoise Dupré partage l'avis de Vincent Breton et précise que beaucoup de choses ont disparu. Elle demande de centraliser le matériel pour ne plus avoir à subir ces désagréments et devoir acheter de nouveau du matériel disparu. Yannick Jukiel indique qu'effectivement il va falloir réorganiser le service technique pour ne plus constater ce type de dysfonctionnements.

Vincent Breton précise qu'il y a beaucoup de désordre et qu'un gros travail de tri et de nettoyage dans les bâtiments communaux s'impose. Eric Priem est d'accord et précise que c'est effectivement un véritable capharnaüm.

- Décision modificative n° 3 : concerne un montant de 8.000 € HT pour l'achat du saloir et de la lame de déneigement avec :
  - une diminution de 8.000 € HT de l'opération 135 (compte 21318) pour l'achat de la lame de déneigement et du saloir,
  - la création de l'opération 137 (compte 21318) pour l'achat de la lame de déneigement (5.000 € HT),
  - la création de l'opération 138 (compte 21318) pour l'achat du saloir (3.000 € HT).

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

- Stock de sel : Yannick Jukiel indique qu'il ne restait plus qu'une seule tonne de sel. Il en a donc commandé quatre tonnes qu'Eric Priem ira chercher à Saint-Just-en-Chaussée.

Yannick Jukiél indique que deux conventions pour le déneigement avec les exploitants ont été rédigées. Il ne manque plus que la grille tarifaire pour l'hiver 2019-2020 qui doit prochainement paraître (chambre d'agriculture) pour les finaliser.

#### 4°) Espaces verts : externalisation tontes et tailles de haies, taille des tilleuls, coupe des peupliers :

- Point sur les devis pour externaliser l'entretien de certains espaces verts : Yannick Jukiél indique qu'à ce jour une entreprise a répondu au cahier des charges. Le devis d'une deuxième doit être réactualisé et une troisième a demandé à pouvoir visualiser le travail à effectuer accompagné d'un élu pour établir son devis.

Yannick Jukiél indique qu'une décision définitive sera prise au conseil municipal du mois de novembre.

- Taille des tilleuls : Yannick Jukiél précise que l'intervention est prévue début novembre. Cette intervention permettra de demander à l'entreprise de couper une grosse branche qui gêne l'accès au domicile de M. et Mme Poiré. Françoise Dupré précise qu'une entreprise de Neuilly-en-Thelle qui l'a contactée croyant la copropriété propriétaire de l'allée de tilleuls pourrait également prendre l'attache de la mairie pour établir un devis.

- Coupe des peupliers : Yannick Jukiél indique qu'il avait été prévu de couper les peupliers de la commune. Il précise qu'un cahier des charges est en cours d'élaboration, en lien avec la chambre d'agriculture alors qu'antérieurement une seule entreprise avait été contactée. Il s'agit de reprendre la procédure d'appel d'offres afin de répondre aux obligations faites par le code des marchés publics. Ce sera le cas avec ce cahier des charges.

#### 5°) Achat des jouets de Noël pour les élèves d'Airion :

Yannick Jukiél propose que pour Noël, comme l'année dernière, la commune achète des jouets pour les enfants de l'école pour un montant de 30 € par enfant jusqu'en CM1 et 45 € en CM2 ;

Pour : 8                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### 6°) Devis AET sur plan topographique rue du château d'eau :

L'objet du présent vote doit permettre la validation d'un devis établi par AET pour permettre le paiement de la facture correspondante concernant la production d'un plan topographique rue d'en haut et rue du château d'eau pour un montant de 2.070 € TTC.

Pour : 7                      Contre : 0                      Abstention : 1 (Eric Priem)

#### 7°) Délibération pour les indemnités de conseil aux comptables du trésor public :

Le conseil municipal doit délibérer concernant l'attribution d'une indemnité de 228,10 € attribué à M. Baudin, receveur municipal.

Eric Priem demande des précisions sur les fonctions et le service rendu par M. Baudin. Marie-France Sionneau lui indique qu'il peut intervenir dans l'élaboration du budget. Marie-France Sionneau et Agnès Boillet précisent que lors de leur rencontre avec M. Baudin, elles avaient trouvé son intervention utile mais qu'il fallait le solliciter ce qui a rarement été fait.

Pour : 6                      Contre : 0                      Abstention : 2 (Eric Priem et Vincent Breton).

#### 8°) ADICO : point sur les changements qui interviennent au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : nouveau logiciel + achat d'un ordinateur pour la mairie :

Françoise Dupré et Marie-France Sionneau résument leur entretien avec la représentante d'ADICO. Elles précisent qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020 le système informatique bénéficiera de fonctions supplémentaires ce qui implique un changement de matériel informatique. ADICO a adressé un devis à hauteur de 1.291,85 €.

Yannick Jukiel indique qu'il a pris des renseignements sur d'autres fournisseurs et que le tarif est identique. Il précise également que dans ce cadre la mairie devra passer à la fibre optique.

Marie-France Sionneau indique qu'il faut du matériel informatique adapté au nouveau logiciel imposé par la dématérialisation de procédures.

Vincent Breton souhaite savoir qui assurera l'installation du nouveau système et la récupération des données du secrétariat stockés sur l'ancien poste. Marie-France Sionneau précise qu'ADICO s'en chargera.

Yannick Jukiel précise qu'il ne reste que deux mois avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et être opérationnel.

Concernant l'achat du PC et la prestation associée tels que prévus sur le devis ADICO :

Pour : 8                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### 9°) CTEC de la Brèche : proposition du syndicat mixte, calendrier pour prendre une délibération, réunion publique :

Agnès Boillet indique qu'une réunion publique est prévue le 13 novembre à Airion. Mme Ferreira présentera le projet au public présent.

#### 10°) Questions diverses du conseil municipal :

a- Retour sur la réunion organisée par la communauté de communes le 4 octobre 2019 : Yannick Jukiel indique que lors de cette réunion il avait remis en question la qualité du gravillonnage effectué rue de l'église en juillet 2018. Il lui a été indiqué que la commune n'était pas passée par le groupement d'achat de la communauté de communes alors même que la commune est adhérente à ce marché-cadre. La commune a mandaté directement l'entreprise OISE TP. M. Baltz, Vice-président de la communauté de communes, va malgré tout prendre l'attache de l'entreprise pour faire refaire la prestation de gravillonnage rue de l'église. Celui-ci a également précisé qu'à l'avenir il serait plus judicieux de passer par le groupement d'achat, d'autant qu'Airion en fait déjà partie puisque membre de la communauté de communes du Plateau Picard.

b- Relance SACEM : Yannick Jukiel indique avoir reçu une relance de la SACEM pour des factures impayées depuis 2016 pour un montant de 500 €. Il a indiqué qu'il allait prendre contact avec la SACEM car il ignore à quelles prestations cela correspond.

c- Fibre optique et lycée agricole : Yannick Jukiel a indiqué que les résidents du lycée agricole n'étaient pas éligibles à la fibre optique car la Région n'avait pas encore passé cette convention avec SFR pour tirer la fibre.

d- Restriction de circulation rue du château d'eau : Yannick Jukiel indique que la circulation allait être perturbée les 24 et 25 octobre en raison de travaux de branchement d'eau au 8, rue du château d'eau.

e- Devis branchement ENEDIS d'un montant de 1.252 € pour « tirer une ligne » : Françoise Dupré trouve le montant élevé pour 2 mètres de tranchées. Elle se propose de prendre contact avec SE 60 pour négocier le prix de la tranchée.

f- Vincent Breton demande où en est le dossier relatif à un éventuel transfert des prestations de cantine des élèves de l'école vers la cantine du lycée agricole. Yannick Jukiel indique que M. Commun, Directeur du lycée, voit ce projet avec bienveillance ; il précise que le transport des écoliers doit préalablement être solutionné.

g- service des impôts : Yannick Jukiel indique qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Trésor public n'encaissera plus d'argent liquide et qu'après la fermeture du centre de Clermont, Airion sera rattachée à la Trésorerie de Saint-Just-en-Chaussée.

h- Dératisation de la grange située Grande rue : Yannick Jukiel indique qu'il a visité la grange dont la réhabilitation en habitation n'est pas terminée. Il a pu observer que l'intérieur de la grange était propre et n'a pas observé de déjections de rats. Il a indiqué que la propriétaire allait procéder à la dératisation du site via une entreprise spécialisée. Yannick Jukiel invite les voisins de la grange à faire de même pour éradiquer de façon le problème.

i- Point sur le Ferrari : Yannick Jukiel indique qu'après son contact avec le Directeur commercial de la marque, celui-ci a pris contact avec l'entreprise Jardin Loisir (Senlis) pour réparer le tracteur qui est en panne depuis plusieurs années comme précédemment indiqué. Ferrari prendra en charge le coût des pièces et la commune le coût de la main d'oeuvre.

j- Yannick Jukiel tient à remercier M.Delanessan, habitant du Bel Air, d'avoir fourni gracieusement du bitume froid en vue de boucher les nids de poule sur la voirie et des matériaux pour la réalisation du bouldrome.

k- Bouldrome : Vincent Breton indique que les travaux pour la réalisation du bouldrome repose sur le bénévolat. Sa réalisation représentera un coût nul pour la commune (0 euro). Les travaux débuteront fin octobre.

#### 11°) Questions de la salle :

Pas de question

Après avoir épuisé l'ordre du jour et les questions diverses, la séance est levée à 22h20.

Le Maire

Yannick JUKIEL

